

## La 3<sup>ème</sup> prépa-pro sur le Web

---

Web : <http://www.clg-amandiers-carrieres.ac-versailles.fr>

Rubrique : 3<sup>ème</sup> prépa-pro

## Vue du collège

---



## Les coordonnées du Lycée Jules Verne

---

Lycée Jules Verne  
2 rue de la Constituante  
78500 Sartrouville  
Tél. : 01 61 04 13 00  
Fax : 01 61 04 13 29  
Web : <http://www.lyceejulesverne.net>  
Courriel : [0783431F@ac-versailles.fr](mailto:0783431F@ac-versailles.fr)

**Dates à retenir :** Portes-ouvertes au Lycée Jules Verne : **voir site web ci-dessus**

Document non contractuel



78420 CARRIÈRES SUR SEINE



Tél. : 01 39 14 25 55 - Fax : 01 39 68 66 75  
Web: [www.clg-amandiers-carrieres.ac-versailles.fr](http://www.clg-amandiers-carrieres.ac-versailles.fr)  
Courriel : [0780033m@ac-versailles.fr](mailto:0780033m@ac-versailles.fr)

## La classe de 3<sup>ème</sup> prépa-pro au collège les Amandiers et au lycée Jules Verne

Ouverte en 2007 en partenariat avec le lycée Jules Verne de Sartrouville, la 3<sup>ème</sup> préparatoire aux formations professionnelles (anciennement DP6) du collège les Amandiers accueille des élèves de 4<sup>ème</sup> issus des collèges de Carrières-sur-Seine, Houilles, Maisons-Laffitte, Montesson et Sartrouville.

### Un enseignement général

#### et des modules de découverte professionnelle :

Les élèves bénéficient d'un enseignement général au collège et de modules de découverte professionnelle au lycée professionnel: Administratif, Vente, Entretien des Textiles, Maintenance des Equipements Industriels, Electrotechnique.

Horaire des enseignements :

Enseignements obligatoires	Horaire troisième « prépa-pro »
Français	4 h 30
Mathématiques	4 heures
LV1, LV2	4 heures
Histoire-géographie-éducation civique	3 heures
Sciences et technologie	4 heures
Enseignements artistiques	1 h 30
Éducation physique et sportive	3 heures
Découverte professionnelle	6 heures (216 h annualisées)
Accompagnement personnalisé	2 heures (72 h annualisées)
<b>Total</b>	<b>32 heures</b>
Heures de vie de classe	10 heures annuelles

Différentes actions sont également organisées pour aider les élèves à choisir une orientation. Ce sont notamment :

- des séances avec la Conseillère d'Orientation Psychologue du CIO de Sartrouville ;
- la réalisation d'outils pour la recherche de stages : Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation ;

- des suivis individuels au collège pour faire le point sur le parcours de l'élève et sur son projet ;
- des visites d'entreprises, de chantiers, de salons, de forums et de journées portes ouvertes ;
- des interventions de professionnels :
  - o partenariat avec le Rotary Club du Vésinet : découverte de soi, des métiers, entretiens avec des professionnels.
  - o présentation des métiers du bâtiment par un chef d'entreprise membre de la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et réalisation d'une construction.
  - o Interventions diverses (Chambre du Commerce et de L'Industrie, SNCF)

### Trois stages d'une semaine :

Les élèves effectuent 3 stages d'une semaine : en novembre, janvier et mai. Le 1<sup>er</sup> stage fait l'objet d'un rapport soutenu devant un jury. Tous les élèves sont inscrits au Certificat de Formation Générale, ils auront également une épreuve orale à partir de leur rapport du premier stage.

### Examens :

Les élèves passent le Diplôme National du Brevet (DNB) « série professionnelle ». Ils sont présentés au Certificat de Formation générale (CFG) ; c'est le premier niveau de diplôme de formation générale de l'Éducation nationale.

### Bonus (avis) :

En juin, l'équipe de direction du collège, les professeurs de la classe de Prépa-Professionnelle du collège les Amandiers, et du lycée Jules Verne se réunissent pour décider du bonus à accorder à chaque élève, en fonction notamment de ses résultats, de son investissement et de son comportement. Ce bonus de 0 à 30 points concerne les élèves qui demandent une formation professionnelle dans un établissement public.

### Sélection des élèves :

Les élèves sont sélectionnés sur dossier (comportement en classe, motivation, projet professionnel) par une commission qui examine les résultats obtenus. Ce dossier est à demander à l'établissement d'origine et à préparer dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre de la classe de quatrième.